

32 L
Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 25 AVENUE JULES CANTINI
13006 MARSEILLE
891 060 972 RCS MARSEILLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU GERANT
DU 27 JUILLET 2026

Le 27 juillet 2026,
A 10h00,

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

Mikaël BEN-JAMIN,

agissant en qualité de Gérant de la société 32 L sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts,

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

En vertu de l'article 4 des statuts, le Gérant décide de transférer le siège social du 25 AVENUE JULES CANTINI, 13006 MARSEILLE au 377 AVENUE DU PRADO 13008 MARSEILLE, et ce à compter du 1er août 2026.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

« ARTICLE 4- SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à : **377 AVENUE DU PRADO**
 13008 MARSEILLE

Il pourra être transféré en tout autre endroit de la même commune ou des communes limitrophes par simple décision de la gérance, qui est habilitée à modifier les statuts en conséquence, et partout ailleurs en vertu d'une décision extraordinaire de la collectivité des associés. »

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Gérant.

Mikaël BEN-JAMIN